

1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)(1)

**Gesellenprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf
Maßschuhmacher/Maßschuhmacherin - Fachrichtung Maßschuhe**

(1) dans la langue d'origine

2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)(1)

**Certificat d'aptitude professionnelle de formation nationalement reconnue à la profession
de Examen de fin d'apprentissage pour la formation professionnelle reconnue par l'État de
Bottier/Bottière – Spécialisation chaussures sur mesure**

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Fabrication de chaussures sur mesure,
- Réparation et modification de chaussures sur mesure et de confection
- Fabrication d'éléments orthopédiques et de semelles compensatrices pour chaussures de confection,
- Élaboration de modèles pour chaussure sur mesure
- Sélection et traitement de cuir, ainsi que d'autres matières consommables et de confection en fonction de l'utilisation prévue et de la rentabilité
- Réalisation de documents techniques et définition des flux de travail,
- Mesure de pieds et réalisation d'empreintes,
- Coupe, traitement et préparation de semelles,
- Assemblage de tiges et de semelles pour réaliser des chaussures sur mesure,
- Recours à des connaissances en anatomie relatives aux organes supports et locomoteurs
- Assistance et conseil aux clients,
- Vente de chaussures, d'accessoires et de services,
- Évaluation de la qualité des produits et mise en œuvre de mesures d'assurance qualité,
- Respect des mesures relatives à la durabilité et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité et à la protection de la santé au travail.

4. ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENTEUR DU CERTIFICAT(1)

Les bottiers/bottières avec spécialisation chaussures sur mesure fabriquent des chaussures sur mesure de façon autonome, transforment des chaussures de confection sur la base des demandes des clients et effectuent des travaux de réparation et de modification sur des chaussures sur mesure et de confection. Ils/Elles travaillent entre autres dans des ateliers de cordonniers et de fabrication de chaussures, dans des entreprises de fabrication de chaussures industrielle et dans des théâtres.

(1)cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

(*)Explication

Le présent document a été conçu pour procurer des informations supplémentaires relatives aux différents certificats. Il ne possède aucun statut juridique. Le présent supplément se réfère aux Résolutions 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 relative à la transparence des qualifications, 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 relative à la transparence des certificats de formation professionnelle ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs.

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de la transparence sous : www.cedefop.eu.int/transparency

© Communautés européennes 2002

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme du certificateur</p> <p>Chambre des métiers</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat</p> <p>Chambre des métiers</p>
<p>Niveau (national ou international) du certificat</p> <p>ISCED 354 Ce diplôme est classé au niveau 4 du cadre allemand et européen des certifications ; cf. avis du 1er août 2013 (journal officiel allemand, section officielle, [BANz AT] du 20 novembre 2013 B2)</p>	<p>Système de notation / conditions d'octroi</p> <p>100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant</p> <p>Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.</p>
<p>Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant</p> <p>Maître artisan bottier/bottière</p>	<p>Accords internationaux</p> <p>Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.</p>
<p>Base légale du certificat Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à Examen de fin d'apprentissage pour la formation professionnelle reconnue par l'État de Bottier/Bottière – Spécialisation chaussures sur mesure en date du 17.05.2018 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I S 622)</p>	

6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

<p>Examen de fin d'études auprès du service responsable:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise et en établissement scolaire (en général) 2. après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé 3. par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements
<p>Informations supplémentaires</p> <p>Accès: les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général</p> <p>Durée de la formation : 3 ans.</p> <p>Formation selon le « système dual », en alternance en établissement scolaire et en entreprise: Les aptitudes, connaissances et habilités enseignées durant la formation professionnelle (compétences de l'activité professionnelle) se basent sur les exigences typiques des processus de travail et de la gestion d'entreprise. Elles sont la préparation à une activité professionnelle concrète. Formation en entreprise et en établissement scolaire/école : Dans les entreprises les apprentis se procurent, dans un environnement de travail réel, des compétences liées à la pratique concrète de l'activité professionnelle. Pendant une ou deux journées par semaine les apprentis fréquentent l'école de formation professionnelle où on leur enseigne des matières générales et professionnelles en rapport avec la formation qu'ils suivent.</p> <p>Vous trouverez de plus amples informations sous: www.berufenet.arbeitsagentur.de</p> <p>Centres Nationaux Europass www.europass-info.de</p>